



Licence Sciences physiques

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Sciences physiques. 2010, Université Paris-Est Marne-La-Vallée - UPEM. hceres-02037020

HAL Id: hceres-02037020

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037020>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Rapport d'évaluation d'une mention de licence Vague D

Université : UNIVERSITE DE PARIS-EST MARNE-LA-VALLEE
N° demande : S3100018521
Domaine : SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTE
Mention : SCIENCES PHYSIQUES

Appréciation générale :

La licence mention Sciences Physique comporte deux parcours : « EEA (Electronique Electrotechnique Automatique)-Mécanique » et « Physique-Chimie ». Les trois premiers semestres sont communs et la spécialisation débute à partir du S4 avec des UE communes dans les parcours. Cette licence a été restructurée de façon positive autour de deux parcours, ce qui améliore sa lisibilité.

La licence est une ouverture vers les formations et les domaines de la mécanique, du génie électrique, de la physique, de la chimie, de l'environnement et vers l'enseignement de ces domaines.

La 1^{ère} année est commune avec la mention Sciences pour l'ingénieur.

Des dispositifs d'aide à la réussite sont proposés qui incluent des tutorats d'accueil et d'accompagnement, des enseignements de remise à niveau, un semestre de consolidation et un suivi personnalisé par un enseignant référent. Ces dispositifs nombreux devraient favoriser l'intégration et le suivi des étudiants dans le cursus.

Des connaissances pluridisciplinaires et des compétences transversales s'intègrent au sein de la formation notamment par la réalisation de projets et de stages. Une meilleure identification de ces compétences transversales pourrait être un point positif supplémentaire pour la formation.

Des réorientations sont possibles en L1 vers d'autres mentions (notamment Sciences pour l'Ingénieur puisque la première année est commune) et vers des formations bac+2 et en L2 vers des L3 professionnelles du domaine.

Les points les plus forts :

1-	La mention a été très fortement restructurée autour de deux parcours pluridisciplinaires, ce qui assure à cette mention une meilleure lisibilité auprès des étudiants et une meilleure mutualisation des enseignements.
2-	Une bonne analyse des flux d'étudiants est donnée dans le dossier, ce qui devrait permettre l'évolution positive de cette mention, accompagnée par les différents dispositifs d'aide à la réussite. Les évaluations des enseignements sont proposées et analysées pour le pilotage de la formation.
3-	Un conseil de perfectionnement est proposé pour gérer la mention en collaboration avec un proviseur, des professionnels (y compris anciens élèves). Cette structure de pilotage est un point positif pour la mention.

Les points les plus faibles :

1-	La formation est pluridisciplinaire excepté pour l'informatique. Il n'y a pas d'intervenants de section 27 dans l'équipe pédagogique (UE de programmation, C2i, etc.).
2-	Le mode d'évaluation des compétences transversales attendues pourrait être plus détaillé.
3-	

Recommandations :

La licence mention Sciences Physiques comporte deux parcours qui permettent une orientation vers les domaines de l'EEA (Electronique, Electrotechnique et Automatique), de la Mécanique, de la Chimie et de la Physique. Une démarche qualité a été initiée par une analyse des flux des étudiants et de leur orientation. Il serait souhaitable de poursuivre cette analyse y compris pour l'insertion professionnelle des étudiants. Un conseil de perfectionnement est proposé et devrait aider dans cette démarche.

Echelle d'appréciation (cf. feuille "Signification de la notation")

A+ : répond de façon très satisfaisante à tous les critères d'évaluation ;

A : répond très bien ou bien aux critères d'évaluation ;

B : répond assez bien ou moyennement aux critères d'évaluation ;

C : répond de façon insatisfaisante aux critères d'évaluation.

Notation (A+, A, B, C) : A